



No de résolution
ou annotation

16 février 2009

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 16 février 2009 à 17 h 30 sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et la présence de monsieur le maire suppléant, Guy Boutin, et de messieurs les conseillers suivants: Jean-Paul Deslauriers, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Daniel Ménard et Réal Veilleux ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 16 février 2009 à 17 h 30**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2009
4. Présentation du directeur du Service des loisirs – M. Jacques Paquette
 - 4.1 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 27 janvier 2009
 - 4.2 Mise à niveau de l'aréna : bâtiment et équipements
5. Présentation des organismes et période de questions
6. Présentation du responsable du comité de revitalisation – M. Rémi-Mario Mayette
 - 6.1 Programme de rénovation de logements de la SHQ - Autorisation de déboursier
 - 6.2 Festivités de la St-Patrick – Défilé
 - 6.3 Achat de nouvelles armoiries – Panneaux de la municipalité
7. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
 - 7.1 Rapport d'activités
 - 7.2 Projet de financement – Banc de Marguerite – Endossement du CDER
8. Présentation de l'inspectrice municipale – Mme Marie-Eve Turcotte
 - 8.1 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 13 février 2009
 - 8.2 Ferme Daniel Morel – Projet-pilote
9. Gestion et administration
 - 9.1 Voirie, travaux publics et inspections
 - 9.1.1 Agritex Richmond – Réparation des moteurs – Station Adam
 - 9.1.2 Les emporte-pièces de Richmond enr. – Fabrication d'un pont rue Stanley
 - 9.2 Police, incendies et sécurité civile
 - 9.2.1 Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infraction émis en 2008
 - 9.2.2 Bâtiments municipaux – Mise aux normes de sécurité incendie
 - 9.3 Administration – Direction générale
 - 9.3.1 M. Serge Bergeron et Mme Susanne Asselin – Crédit de taxe d'aqueduc – Période du 01-08-2005 au 31-12-2006
 - 9.3.2 Comité EVB de l'école Plein-Cœur – Demande de collaboration pour la collecte de piles
 - 9.3.3 Les sentiers de l'Estrie inc. – Cession de droit de passage



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 9.3.4 Foyer Wales – Demande d'utilisation des bureaux de l'hôtel de ville en cas d'évacuation
- 9.3.5 Avis de motion – Règlement no. 135 constituant une réserve monétaire
- 9.3.6 Nomination de M. Jean-Paul Deslauriers au conseil d'administration de l'organisme Les Amis de la musique
- 9.3.7 Inspecteur municipal – Remplacement du congé de maternité – Affichage du poste
- 9.3.8 Formation d'un comité embellissement
- 9.3.9 Club Lions Richmond-Melbourne - Crédit de taxes municipales 2009

9.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

- 9.4.1 Les Amis de la musique – Demande d'une lettre d'appui pour le projet « Chansons pour un piano »

- 10. Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.) – Factures à être approuvées par le conseil municipal
- 11. Affaires nouvelles
- 12. Levée de la réunion

2009-02-16-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2009-02-16-02

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2009 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS – M. JACQUES PAQUETTE

2009-02-16-03

4.1 Commission des loisirs – Adoption des procès-verbaux des réunions du 27 janvier 2009

ATTENDU QUE les procès-verbaux des réunions du 27 janvier 2009 ont été remis aux membres du conseil;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que les procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs, tenues le 27 janvier 2009, soient adoptés tel que rédigés. (Adoptée)

2009-02-16-04

4.2 Mise à niveau de l'aréna : bâtiment et équipements

ATTENDU QUE l'aréna de la Ville de Richmond et différents aspects de sa mécanique de bâtiment tels que le compresseur 50 tonnes, l'évaporateur, la



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

toiture ainsi que les fournaises de chauffage auraient besoin de réfection, de réparation et de remise à neuf dans certains cas, et que M. Paquette présente également les modes de financement qui pourraient accompagner un tel programme de rénovation, à savoir : le Conseil canadien des installations sportives, pour le gouvernement fédéral, le projet Fonds du développement du sport et de l'activité physique et le Projet FIMR du côté du gouvernement provincial. Des possibilités de subventions allant de 20% à 66% sont possibles pour financer un tel projet de rénovation de l'aréna qui pourraient totaliser un montant de 66 122,05 \$;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de permettre au directeur du service des Loisirs, M. Jacques Paquette, de procéder au lancement de différents appels d'offres pour les réfections nécessaires des équipements à l'aréna et de faire les demandes nécessaires auprès des différents programmes afin d'assurer un financement nécessaire au projet. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assemblée n'est posée aux membres du conseil municipal.

6. PRÉSENTATION DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE REVITALISATION – M. RÉMI-MARIO MAYETTE

2009-02-16-05

6.1 Programme de rénovation de logements de la SHQ – Autorisation de déboursier

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser un déboursé de 8 057 \$ dédié à un projet de rénovation pour la propriété appartenant à M. Pierre Rodrigue, située au 782, 788, 790 et 792 rue Principale Nord, dans le cadre du programme de rénovation des logements de la SHQ; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 471. (Adoptée)

2009-02-16-06

6.2 Festivités de la St-Patrick - Défilé

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond autorise le défilé de la St-Patrick dans les rues de la ville et déclare ledit défilé activité de la Ville de Richmond. (Adoptée)

2009-02-16-07

6.3 Achat de nouvelles armoiries – Panneaux de la municipalité

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de six (6) nouvelles armoiries au montant de 1 500 \$ taxes incluses, destinées à remplacer les anciennes armoiries sur les panneaux de la municipalité; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 471. (Adoptée)

7. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR – M. MARTIN LAFLEUR

7.1 Rapport d'activités

M. Martin Lafleur présente son rapport d'activités mensuel. Il est notamment question du projet de Banc de Marguerite qui demande que la Ville cautionne le CDER pour un montant maximal de 10 000 \$ à titre de caution additionnelle à la Coop du Banc de Marguerite et ce, pour une période maximale de six (6) mois.



No de résolution
ou annotation

2009-02-16-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

7.2 Projet de financement – Banc de Marguerite- Endossement du CDER

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond endosse le CDER, si nécessaire, pour un montant maximal de 10 000 \$ à titre de caution additionnelle pour le prêt temporaire à la Coop du Banc de Marguerite, pour une période maximale de six (6) mois. (Adoptée)

8. PRÉSENTATION DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE – MME MARIE-EVE TURCOTTE

8.1 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 13 février 2009

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
tenu le 13 février à 8 h 30
au 745, rue Gouin à Richmond (Hôtel de ville)**

Sont présents: Clifford Lancaster Daniel Ménard Denis Vignault
Guy Boutin Nadia Dubé Daniel Leduc
Rémi-Mario Mayette

Aussi présent : Marie-Ève Turcotte, inspectrice municipale

Sous la présidence de: Réal Veilleux

1. 630, rue Desmarais – Dérogation mineure

La demande vise à permettre une marge avant de 7.86 m contrairement au règlement de zonage n° 108, art. 125 qui prévoit une marge de 8 m.

Après discussion, il fut proposé par Daniel Ménard, appuyé par Clifford Lancaster et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'autoriser la dérogation mineure afin de permettre une marge avant de 7.86 m au 630, rue Desmarais, contrairement à la marge de 8 m que prévoit le règlement n°108, art. 125.

ADOPTÉ

2. 9, Avenue de Melbourne Nord

La requête du demandeur vise à changer le revêtement extérieur pour du Maibec; à installer une fenêtre à guillotine au grenier; à changer la porte du 1^{er} étage.

Nadia Dubé prend son siège à 8 h 50

Après discussion, il fut proposé par Guy Boutin, appuyé par Denis Vignault et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Richmond d'accepter le changement du recouvrement extérieur pour du Maibec; d'accepter l'harmonisation des portes d'entrée avant (rez-de-chaussé et 1^{er} étage); d'accepter une fenêtre à guillotine au grenier.

ADOPTÉ

3. Projet de règlement n° 125 amendant le règlement de zonage n° 108

L'inspectrice municipale soumet aux membres du comité qu'il faudrait fermer le projet de règlement sans lui donner suite.

Après discussion, il fut proposé par Réal Veilleux, appuyé par Guy Boutin et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de donner suite au projet de règlement n° 125 modifiant le règlement de zonage n° 108; de diviser la zone R-28 en deux; et d'inclure dans ce projet de règlement toutes les autres modifications à être apporté au règlement de zonage n° 108.

ADOPTÉ

4. Modification du règlement du PIIA n° 76

L'inspectrice municipale propose plusieurs modifications au règlement.

Après discussion, les membres conviennent qu'il serait préférable que chacun relise le règlement du PIIA et d'en avoir une copie lors d'une prochaine réunion du CCU. Chacun des membres devrait aussi se faire une idée sur ce qu'il s'attend du PIIA.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

En conséquence ce point est reporté à la prochaine rencontre du PIIA, possiblement le 27 février 2009 et prévoir que la réunion puisse durer tout l'avant-midi.

5. Clôture

L'ensemble des dossiers ayant été étudié, il fut proposé par Nadia Dubé, appuyé par Guy Boutin de clore la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme à 9 h 55.

ADOPTÉ

Réal Veilleux
Président

Rémi-Mario Mayette
Secrétaire

Il est convenu que les membres du conseil municipal reçoivent le procès-verbal de la réunion du CCU mais n'en feront pas une adoption formelle puisque, dans ce procès-verbal, il avait été question de l'étude d'une dérogation mineure qui sera adoptée lors de la séance du 2 mars prochain.

8.2 Ferme Daniel Morel – Projet-pilote

L'inspectrice municipale informe les membres du conseil à l'effet que le projet-pilote de la boucherie itinérante de la ferme Daniel Morel prendra bientôt fin. Ce projet-pilote devait se terminer le 15 octobre 2007 et M. Morel a payé tous les droits exigibles jusqu'au mois de juin 2009. Une décision du conseil municipal, à l'effet de poursuivre ou non le projet-pilote, sera prise un peu plus tard au printemps 2009.

9. GESTION ET ADMINISTRATION

9.1 Voirie, travaux publics et inspections

2009-02-16-09

9.1.1 Agritex Richmond – Réparation des moteurs – Station Adam

ATTENDU QUE les quatre (4) moteurs de la station de pompage Adam auront besoin incessamment d'une réparation;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été fournies pour assurer la réparation de ces moteurs, à savoir :

Génératrice Drummond qui est en mesure d'exécuter les travaux et de fournir les pièces pour une somme de 6 115, 57 \$
et

la firme Agritex de Richmond qui est en mesure d'effectuer les mêmes travaux pour une somme de 5753,40 \$;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond octroie le contrat à la firme Agritex pour la réparation et l'achat des pièces nécessaires aux moteurs de la station Adam; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 471. (Adoptée)

2009-02-16-10

9.1.2 Les emporte-pièces de Richmond enr. – Fabrication d'un pont rue Stanley

ATTENDU QU'un montant de 7 000 \$ a été mis au budget 2009 pour la fabrication d'un pont au bout de la rue Stanley;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la fabrication d'un pont en fer au bout de la rue Stanley et d'octroyer le contrat à la firme Les emporte-pièces de Richmond enr. pour un pont d'une largeur de six (6) pieds avec comme conditions de poser deux (2) embouts de fer avec une base en ciment au milieu de chacune des entrées afin de limiter l'accès aux véhicules hors



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

routes, et ce, pour un montant de 8 748,72 \$ taxes incluses; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 471. (Adoptée)

9.2 Police, incendies et sécurité civile

9.2.1 Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infraction émis en 2008

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil de la réception d'un tableau provenant de la Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François qui statue sur l'ensemble des constats d'infractions émis au cours de l'année 2008 pour l'ensemble des municipalités présentes sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.

2009-02-16-11

9.2.2 Bâtiments municipaux – Mise aux normes de sécurité incendie

ATTENDU QU'après vérification il s'est avéré nécessaire de mettre aux normes l'ensemble des bâtiments municipaux en ce qui touche la sécurité incendie de chacun;

ATTENDU QU'un montant de 20 000 \$ a été mis au budget 2009 pour assurer la réalisation d'un tel projet;

ATTENDU QUE la compagnie G.N. Sécurité a été retenue pour réaliser lesdits travaux;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'octroyer, à la compagnie G.N. Sécurité, la mise aux normes de sécurité incendie pour l'ensemble des bâtiments municipaux à l'exception du centre communautaire et de l'aréna; le tout pour un montant de 20 739,13 \$, taxes incluses; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 471. (Adoptée)

9.3 Administration – Direction générale

9.3.1 M. Serge Bergeron et Mme Susanne Asselin – Crédit de taxe d'aqueduc – Période du 01-08-2005 au 31-12-2006

M. Serge Bergeron et Mme Susanne Asselin ont déposé, en août 2007, une demande de réclamation d'une ristourne pour la taxe d'aqueduc. Monsieur le maire demande à ce que ce dossier soit reporté au 2 mars prochain pour fin de vérification de notre actuel règlement de taxation.

9.3.2 Comité EVB de l'école Plein-Cœur – Demande de collaboration pour la collecte de piles

Monsieur le directeur général informe les membres du conseil à l'effet que la Ville se chargera mensuellement de recueillir les piles à l'école Plein-Cœur dans le cadre d'un projet-pilote à l'école pour sensibiliser les jeunes à la récupération. Les piles seront ensuite transférées au site de l'éco-centre.

9.3.3 Les sentiers de l'Estrie inc. – Cession de droit de passage

M. Jean-Marie Croteau, coordonnateur de l'organisme Les sentiers de l'Estrie inc., a déposé le 6 février dernier, une demande de droit de passage au sein du parc Gouin. Les membres du conseil ont décidé de reporter cette demande à la séance du 2 mars pour des vérifications supplémentaires quant à la légitimité de leur demande.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

9.3.4 Foyer Wales – Demande d'utilisation des bureaux de l'hôtel de ville en cas d'évacuation

La Ville de Richmond a reçu une demande de la part de la directrice du Foyer Wales, Mme Brendalee Piironen, à l'effet qu'advenant une catastrophe au Foyer Wales, et dans le cadre de la préparation de leur plan de mesures d'urgence, il est entendu que la Ville de Richmond trouvera un endroit pour relocaliser les bureaux de l'administration du Foyer Wales afin de répondre, de façon temporaire, à leur demande et à leurs besoins en cas de catastrophe.

9.3.5 Avis de motion – Règlement no. 135 constituant une réserve monétaire

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

2009-02-16-12

9.3.6 Nomination de M. Jean-Paul Deslauriers au conseil d'administration de l'organisme Les Amis de la musique

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer M. Jean-Paul Deslauriers comme membre au conseil d'administration de l'organisme Les amis de la musique. (Adoptée)

2009-02-16-13

9.3.7 Inspecteur municipal – Remplacement du congé de maternité – Affichage du poste

ATTENDU QUE l'actuelle inspectrice municipale, Mme Marie-Eve Turcotte, quittera ses fonctions, au cours du printemps, pour une période d'environ un (1) an pour un congé de maternité;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond et la Municipalité du Canton de Melbourne ont besoin d'un inspecteur ou d'une inspectrice pour assurer la continuité du travail durant l'absence de Mme Turcotte;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de faire un affichage de poste à l'interne en vertu de la convention collective afin d'étudier les candidatures internes à la municipalité pour assurer le remplacement du poste de Mme Turcotte. Les candidatures seront reçues jusqu'au 2 mars 2009 à 16 h par écrit à l'attention du directeur général. (Adoptée)

2009-02-16-14

9.3.8 Formation d'un comité embellissement

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de former un nouveau comité qui se nommera « comité embellissement » destiné à voir à l'embellissement général de la municipalité de Richmond cette année et au cours des prochaines années. Ce comité sera formé de messieurs les conseillers Guy Boutin et Daniel Ménard, de Mme Line Deslauriers, citoyenne de Richmond et de monsieur le directeur général, Daniel Leduc. (Adoptée)

2009-02-16-15

9.3.9 Club Lions Richmond-Melbourne – Crédit de taxes municipales 2009

ATTENDU QU' il est de tradition que la Ville de Richmond octroie un crédit de taxes municipales au Club Lions Richmond-Melbourne;

ATTENDU QUE pour l'année en cours le montant des taxes municipales pour le Club Lions s'élève à 5 981,81 \$;

ATTENDU QU' un crédit de taxes au même montant est octroyé au Club Lions de Richmond et que le directeur général en informera le président M. Jean-Marc Poulin;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser un crédit de taxes au montant de 5 981,81 \$ au Club Lions de Richmond.

(Adoptée)

9.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

2009-02-16-16

9.4.1 Les Amis de la musique – Demande d'une lettre d'appui pour le projet « Chansons pour un piano »

ATTENDU QUE Mme Jeannette Charland, directrice générale des Amis de la musique de Richmond déposera sous peu, au Fonds d'initiative culturelle du CLD du Val-Saint-François, une demande de financement destiné à appuyer l'achat d'un piano pour le bénéfice des élèves et des enseignants de l'école de musique;

ATTENDU QUE Mme Charland a demandé à la Ville de Richmond d'obtenir une lettre du conseil municipal appuyant ladite requête auprès du CLD;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers qu'une lettre soit envoyée à Mme Jeannette Charland, directrice générale de l'organisme Les amis de la musique de Richmond, afin d'appuyer sa demande de financement auprès du CLD dans le cadre d'un projet d'achat d'un piano destiné à l'école de musique.

(Adoptée)

2009-02-16-17

10. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.) – FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement de la facture suivante:

16 FEVRIER 2009

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE
CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRÈS TAXES
SERVICE D'EXTINCTEURS SHERBROOKE	REPLISSAGE EXTINCTEURS - ARENA	112,65	127,15
		112,65	127,15

(Adoptée)

11. AFFAIRES NOUVELLES

Il a été convenu par les membres du conseil que le 23 mars 2009 à 17 h 30 il y aura une rencontre de l'ensemble des intervenants pour travailler toute la question des festivals qui se tiendront au cours de l'été. Les élus, les responsables des festivals et les intervenants municipaux devront être présents à cette rencontre afin de prévoir la planification estivale touchant les différents festivals.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

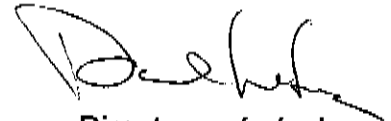
2009-02-16-18

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 15, que la réunion soit levée.
(Adoptée)



Maire



Directeur général
et secrétaire-trésorier